FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit ÉTHER DE TERT-BUTYLE MÉTHYLE (MTBE)		**Utilisation du produit** Usage en laboratoire	
Formule chimique $(CH_3)_3COCH_3$		**Numéro MAT** ER-0957; EH-0104; ER-0457; ER-01577	**Masse molaire** 88,14
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes 2-METHOXY-2-METHYLPROPANE, TERT BUTYLMETHYLERTHER, MTBE, PROPANE 2-METHOXY-2-METHYL-,METHYL TERT-BUTYL ETHER			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		**Adresse - Rue** 610, rue Adanac	
Ville Québec		**Province** Québec	
Code postal G1C 7B7	**Internet** www.labmat.com	**Numéro de téléphone** 418-660-8666 Lun-Ven 8h-16h	
Téléphone en cas d'urgence	418-660-8666 Lun-Ven 8h-16h	CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS préparée 2019-08-30	**FDS Préparée par** Laboratoire MAT	**Courrier électronique** labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Liquides inflammables catégorie 2 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 2
Mention d'avertissement	DANGER
Mentions de danger (H)	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée.
Conseils de prudence (P)	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel antidéflagrant. P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, et un équipement de protection des yeux et du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette). P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction. P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P501 Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
PICTOGRAMMES	
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
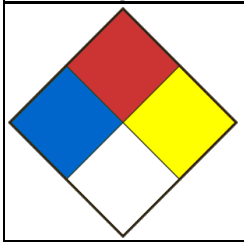	**Santé** 1 **Inflammabilité** 4 **Réactivité** 0 **Spécial**

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%P/P)
Éther de tert-butyle méthyle	1634-04-4	<=100

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Ne PAS faire vomir. Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux (fantôme)	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Oui
Conditions d'allumage	La chaleur, les étincelles et la flamme nue.
Agents d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents d'extinction inappropriés	Donnée non-disponible.
Produits de combustion dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10). Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes.
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protectection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser une protection respiratoire à cartouche NIOSH en cas de déversement plus important. (Référence section 8 pour équipements de protection à utiliser.) Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Peut former des peroxydes explosifs lors de traitements prolongés Espace de rangement.
Méthode et équipement de manutention	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques.

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
ÉTHER DE TERT-BUTYLE MÉTHYLE	1634-04-4	TWA	50 ppm 180 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)
		TWA	50 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
Remarque: Effet adverse sur la reproduction				
		LMPT	40 ppm	Tableau de l'Ontario : Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
		VEMP	40 ppm 144 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Origine des données	Sigma-Aldrich.
Ventilation	Hotte.
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utilisez une protection respiratoire à cartouche NIOSH, ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Utiliser des chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Incolore.
Odeur	Distillats de pétrole.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	Données non disponibles.
Point de fusion / congélation	-110°C
Point initial d'ébullition	55-56°C
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	-33°C
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Oui
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	1.6%
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	15.1%
Tension de vapeur	764.1 mmHg à 55.0 °C.
Densité de vapeur	0.2-
Densité	0.74g/cm³
Solubilité	Légèrement soluble dans l'eau. Très soluble dans l'éthanol et l'éthyl ether.
Coefficient de partage--n-octanol/eau	log Pow: 0.94-
Température d'auto-inflammation	224°C
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	0.36 mPa.s à 20°C.

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Stable sous conditions normales. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations	Chaleur, flammes et étincelles. Éviter le contact avec les matières incompatibles et les températures extrêmes. Éviter la lumière du soleil directe.
Matériaux incompatibles	Agents d'oxydation. Les acides forts.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

ÉTHER DE TERT-BUTYLE MÉTHYLE (MTBE)

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation.
- Peau	Irritation.
- Respiration	L'inhalation de fortes concentrations de vapeurs peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
- Ingestion	Irritation des muqueuses.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Nausée, Vomissements, Vertiges, Dépression du système nerveux central, L'aspiration ou l'inhalation peut causer une pneumonie chimique, L'éther méthyltributylique se transformerait par un processus de déméthylation microsomale en alcool tributylique et formaldéhyde., L'étherméthyltributylique est un "cancérigène humain potentiel" en raisond'une "augmentation des tumeurs leydigiennes des cellulesinterstitielles du testicule chez les rats mâles" et d'une"augmentation des lymphomes, des leucémies et des sarcômes utérins chezles rats femelles"., Dans une autre étude inédite, on a démontré que l'éther méthyltributylique est cancérigène en raison d'une "augmentation de la fréquence d'un rare type de tumeur du rein" chez les rats mâles et d'une "augmentation de la fréquence des adénomes hépatocellulaires" chez les souris femelles., A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées. Est classé Groupe 3 : Agent inclassable quant à sa cancérogénicité (Groupe 3 CIRC).
DL_{50} (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - > 2,000 mg/kg DL50 Dermale - Lapin - > 2 000 mg/kg.
CL_{50} (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 inhalation - Rat 85 mg/L - 4 h

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	CL50 - Menidia beryllina - 574 mg/L - 96 h - essai en semi-statique CE50 - Americamysis bahia (Mysid) - 187 mg/L - 96 h - essai en dynamique CI50 - Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) - Essai en statique: 491 mg/L - 96 h CE10 - Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida) - 710 mg/L - 18 h
Persistence et dégradation	Biodégradabilité aérobique - Durée d'exposition 7 jr Résultat: 9.24 % - Difficilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation	Cyprinus carpio (Carpe) - 28 jr à 25 °C(tert-Butyl methyl ether) Facteur de bioconcentration (FBC): 1.5
Mobilité dans le sol	Mobilité probable due à sa solubilité dans l'eau.
Autre effets nocifs	Donnée non disponible.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Eliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	2398
Appellation réglementaire	ÉTHER MÉTHYL tert-BUTYLIQUE
Classification du TMD	3 Liquides inflammables
Groupe d'emballage	II
Indice de quantité limitée	1L
Indice PIU	
Dispositions particulières	-

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Liquides inflammables catégorie 2 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 2

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

Dernière mise à jour: 2019-08-30